

Petit-Landau, le 2 janvier 2018

M. Armand Le Gac, Maire de Petit-Landau
Et l'inspectrice de l'éducation nationale
Chargée de la circonscription de Riedisheim

à

Mesdames et Messieurs les parents
des enfants nés en 2015
qui seront scolarisés
en Petite Section à la rentrée 2018

Dossier suivi par Mme Véronique MOCK
Conseillère pédagogique en langues vivantes
veronique.mock@ac-strasbourg.fr

Objet : Coursus d'enseignement bilingue à la rentrée 2018 / 2019.

Madame, Monsieur,

Votre enfant né en 2015 sera admis à compter de la rentrée de septembre 2018 en petite section de l'école maternelle.

Compte tenu de l'offre d'enseignement bilingue à parité horaire français/allemand dans l'Académie de Strasbourg, vous pourrez choisir de faire suivre à votre enfant la **scolarité en cursus monolingue ou la scolarité en cursus bilingue.**

Dans une classe bilingue, 12 heures hebdomadaires sont assurées en français et 12 heures en allemand. Afin de compléter votre information et répondre à vos questions, vous êtes invités à assister à une réunion d'information qui aura lieu le **lundi 22 janvier 2018 à 18h à la salle des Fêtes de Hombourg.**

Nous vous rappelons que l'école de secteur proposant le cursus bilingue est celle de Hombourg. Aussi, les élèves souhaitant suivre le cursus bilingue seront inscrits et fréquenteront cette école.

Les parents, présents ou non à la réunion d'information, **sont priés de renseigner le formulaire ci-joint et de le transmettre pour le 2 février 2018 en Mairie de Petit-Landau.**

Ce retour est indispensable pour préparer dans les meilleures conditions la rentrée 2018-2019 pour tous les élèves quel que soit le choix du cursus, prévoir l'organisation des classes, et l'affectation des enseignants.

En attendant, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Maire



Armand Le Gac

L'inspectrice de l'éducation nationale
Nathalie BURGET